

28/05/2026 | 14h - 18h

La preuve en droit fiscal

Colloque Cnam, Paris

Sous la direction scientifique
de Christophe de la Martinière

PROGRAMME

La loyauté de la preuve

Christophe de la Martinière, professeur,
titulaire de la chaire de fiscalité des entreprises
au Cnam

La preuve postale et numérique

Pablo Guédon, MCF, Univ. Clermont-Auvergne

L'office du juge de l'impôt et la preuve

Olivier Lemaire, président assesseur, CAA Paris

La preuve en matière de sanction fiscale

Ludovic Ayrault, professeur, Univ. Paris 1

Pause

La preuve objective

Emmanuel Joannard-Lardant, professeur,
Univ. Aix-Marseille

La preuve de l'abus de droit

Eva Aubry, avocate associée,
CMS Francis Lefebvre

Vérification de comptabilité : du bon usage de la preuve comptable

Thierry Lambert, professeur émérite,
Univ. Aix-Marseille

La preuve fiscale en Espagne

María García Caracuel, professeure, Univ. Grenade

4h validées au titre

de la formation des avocats

Inscription fredericdalvecchio@gmail.com

Présentiel et distanciel (lien envoyé après l'inscription)

Tarif : 50 € (gratuit pour les universitaires, étudiants et membres de 2ISF)

2 rue Conté, Paris 3^e | Salon d'honneur | accès 39

Avec le soutien de : Lirsa | Éditions Bruylant | Revue européenne et internationale de droit fiscal |
Institut international des sciences fiscales (2ISF)